

Lausanne et région

Trop de présence humaine malmène les bois du Jorat

Lausanne
Dans le contexte du projet de Parc naturel périurbain, un garde forestier tire la sonnette d'alarme

Sylvain Muller

«Parc ou pas parc, il faudra bien qu'on prenne des mesures pour encadrer l'utilisation des bois du Jorat. Parce que la pression humaine est croissante.» Cette phrase lâchée par le garde forestier lausannois Frédéric Bourgeois, lors d'un atelier participatif du projet de Parc naturel périurbain, nous avait interpellés. Dans le cadre du débat en cours sur le bien-fondé de ce projet, nous lui avons donc demandé de nous emmener en balade au Chalet-à-Gobet et dans ses alentours pour visualiser comment se concrétisait cette pression.

Un gros tas de crottin au milieu du chemin nous accueille dès notre arrivée. «Il y a 1700 chevaux dans un rayon de 10 km autour de ce qui serait la zone centrale du parc», sourit Étienne Balestra, chef du Service des parcs et domaines de la Ville de Lausanne, venu se joindre à la balade pour la compléter par quelques réflexions historiques (*lire ci-dessous*). Cinq minutes plus tard, nous arrivons à la cabane scout de Bois-Clos. Le reste d'un feu de camp et une sorte de tipi de branchages attestent de nombreux bons moments passés ici. Mais Frédéric Bourgeois fait remarquer qu'il n'y a plus aucun jeune arbre dans le périmètre: le piétinement du sol empêche le rajeunissement de la forêt. Derrière la cabane, des canettes de bière vides ont été abandonnées par des fêtards.

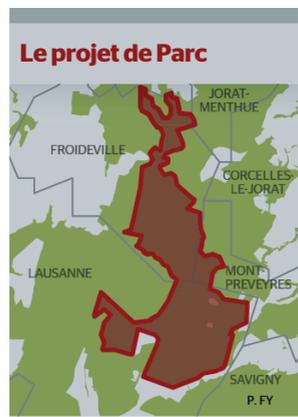
Petit sentier très large

On traverse perpendiculairement la plaine de Mauverny par un petit sentier rendu très boueux par les récentes précipitations. Résultat, comme tout piéton lambda peu enclin à patauger dans la boue, nous contournerons la zone par l'extérieur. Une attitude qui contribue au fait que, par endroits, le petit sentier s'étale déjà sur une largeur de 2 mètres...

Le retour se fait sur le chemin longeant le haut de la «piste de ski lausannoise». Sur ses bords, de nombreuses petites taches jaunes qui ne sont malheureusement pas des primevères: «Le mieux serait



Le garde forestier Frédéric Bourgeois (à g.) et le chef du Service des parcs et domaines de la Ville de Lausanne, Étienne Balestra, sur une zone forestière victime du piétinement. PATRICK MARTIN



«Le parc? Une évolution plus qu'une révolution»

● «La gestion des différentes utilisations des bois du Jorat n'a rien de nouveau, rappelle le chef du Service des parcs et domaines de la Ville de Lausanne, Étienne Balestra. Il y a trente ans, nous avons encadré la pratique du cheval en collaboration avec les cavaliers; il y a vingt ans, nous avons fait de même avec les vététistes et, en 2005, suite à l'acceptation d'un préavis par le Conseil communal, nous avons fermé à la circulation 11 km de

de mettre ces crottes de chien à la poubelle. Mais les laisser dans l'herbe serait moins polluant que de les mettre dans un sachet plastique, puis de le jeter ainsi dans la nature», fait remarquer le garde forestier.

La suite de la balade se fait à vélo électrique, histoire d'étendre le périmètre d'investigation. Des deux côtés des routes où passent les voitures, les bandes herbeuses sont jonchées de dizaines de bouteilles de PET. Et sur chaque petit espace où peuvent se parquer des voitures subsistent des traces des visiteurs: détritus, déchets de tonte de gazon, gra-

vats, bidons, et même un vieux balai mécanique en bon état - qui, au vu de son caractère vintage, aurait par ailleurs certainement pu être revendu sur un site de petites annonces... «Il est impossible de nettoyer régulièrement les 4000 hectares des bois du Jorat, rappelle Frédéric Bourgeois. Si on veut que tout le monde puisse continuer à profiter de cette belle nature, il n'y a d'autre possibilité que de renforcer la sensibilisation du public.»

Quiétude perturbée
Le piétinement, le *littering* et les dépôts illégaux constituent les problèmes les plus visibles. Mais les gens, et surtout les chiens qui se baladent n'importe où, perturbent également la quiétude forestière. Ajoutez à cela quelques *rave parties* illégales, un ou deux passages de moto ou de quad, voire des parties de paintball sauvages, et vous réalisez que tous ces espaces vus comme naturels sont finalement surtout colonisés par... l'être humain. «J'ai bien conscience qu'aucun de ces éléments n'est grave en soi, conclut le garde forestier. Mais leur addition finit par poser problème.» Seul point positif de l'évolution en cours: le public étant toujours plus urbain, il a moins tendance à s'enfoncer au cœur des forêts, restant plutôt sur les chemins et leurs abords.

S.M.R

La guerre de tranchées continue à Villars-le-Terroir

Tensions

La commission de gestion et finances suit de près le travail de la Municipalité

À Villars-le-Terroir, les séances du Conseil communal oscillent parfois entre guerre de tranchées et comédie burlesque. Dernier épisode en date, lundi soir, un conseiller a reproché à la Municipalité de ne pas avoir emprunté la totalité d'un montant autorisé. «Vous auriez préféré qu'on fasse un don à la Chaîne du Bonheur avec le reste?» a questionné le syndic, stupéfait par cette remarque. L'anecdote est toutefois révélatrice du climat de défiance régnant dans les séances. Après des élections houleuses, ayant vu dix candidats s'affronter pour une place à l'Exécutif en 2016 et le refus des comptes 2015 par le Législatif, le brasier s'est à nouveau enflammé avec le rapport annuel 2016 de la commission de gestion et finances (Cogefin).

Lors de la séance de lundi, le président du Conseil a en effet lu pas moins de huit lettres liées à ce rapport, dont plusieurs adressées aux différentes instances par la conseillère d'État Béatrice Métraux. Dans ces courriers, la cheffe du Département des institutions et de la sécurité confirme que la Municipalité a fait réaliser, à deux reprises, des travaux outrepassant ses compétences financières et qu'elle a oublié d'inscrire dans les comptes l'amortissement d'autres travaux réalisés. Béatrice Métraux confirme également qu'étant concerné à titre privé le syndic, Éric Glauser, aurait dû se récuser spontanément dans le dossier «éoliennes».

Mais le rapport établi par le préfet Pascal Dessauges à la demande de Béatrice Métraux reproche

aussi à la Cogefin d'avoir fait de la «cogestion» en demandant des avis extérieurs sans en avoir référé à la Municipalité. Un reproche qui a fait bondir les membres de cette commission, certains d'être dans leur droit. Ils ont donc écrit à la conseillère d'État pour demander à être entendus, accusant au passage le préfet de partialité. Suite à cela, Béatrice Métraux a demandé à la coprésidente du Jura-Nord vaudois, Evelyne Voutaz, de les recevoir.

«Vous auriez préféré qu'on fasse un don à la Chaîne du Bonheur avec le reste?»

Éric Glauser Syndic à qui l'on reprochait de ne pas avoir utilisé la totalité d'un droit d'emprunt

Le contenu de son rapport devrait être rendu public lors de la prochaine séance du Conseil. En attendant, c'est l'histoire de l'emprunt incomplet qui a animé les discussions. Pour se justifier, le syndic a en effet annoncé que «les liquidités de la Commune s'étaient bien améliorées en 2017». Selon les chiffres évoqués, l'embellie - matérialisée par une baisse de la dette fin 2017 et un paiement cash à la place du fameux emprunt - avoisinerait les 900 000 francs. Un montant surprenant pour certains, accusant déjà le syndic d'enjoler les chiffres. «Nous avons seulement eu une bonne surprise en matière de péréquation, à laquelle s'ajoute l'arrivée de nouveaux contribuables», détaille ce dernier après coup. Suite lors de la prochaine séance, qui sera consacrée aux comptes 2017.

S.M.R

Lausanne

Le prix du gaz augmente

Les tarifs du gaz des Services industriels de Lausanne (SiL) augmenteront dès le 1er avril de 3,6% en moyenne, en raison de la hausse des prix du gaz sur les marchés internationaux et du taux de l'euro. Pour les 13 000 clients «Multi», par exemple, la hausse s'élèvera en moyenne à 3,1% (hors taxe CO₂). Pour une villa consommant 28 000 kWh/an, celle-ci représente environ 70 francs par an. Cinquième distributeur de gaz du pays, les SiL fournissent du gaz naturel directement à 38 communes. Le réseau s'étend de Lutry à Gland sur une longueur de 752 km. L.A.

Lausanne

Inauguration de Sauvabelin

Après trois ans de travaux, le site de Sauvabelin vivra samedi son inauguration officielle à l'occasion de la Fête de la forêt. Les amoureux de cet écran de verdure découvriront les nouveaux aménagements, au premier rang desquels figurent les berges du lac renaturées, avec un chemin de ronde mieux mis en valeur. Outre l'installation de la plus grande place de jeux lausannoise, le site a aussi veillé à développer la biodiversité de ses milieux. Quant aux restaurants, leur avenir a fait l'objet d'une démarche participative à l'automne 2017, le résultat est à découvrir dans l'auberge. G.W.

800 000 francs pour repenser la Riponne et le Tunnel

Lausanne

Les élus lausannois ont débloqué la somme nécessaire à de grandes études pour réaménager ces deux places

Les élus lausannois espèrent mettre fin à «un échec urbanistique extrêmement important», selon les termes du syndic socialiste, Grégoire Junod. Il faudra attendre 2026 pour voir si la Ville y sera parvenue. Mais les élus ont officiellement lancé le processus en débloquent 800 000 francs destinés à mener des études de réaménagement des places de la Riponne et du Tunnel.

Faut-il vraiment autant d'argent et autant de temps? C'est en substance la question posée par le PLR, par la voix d'Henri Klunge. Il s'est en effet fermement opposé à la méthode prônée par la Municipalité. Celle-ci prévoit notamment de dépenser 160 000 francs pour la concertation de la population et pour la communication, 70 000 francs pour des études sur la mobilité, 70 000 francs pour celles de génie civil, ou encore 300 000 francs pour un concours d'idées.

Pour Henri Klunge, «le but est de faire passer le temps et de commencer les travaux en

2024». Il a été suivi dans son raisonnement, du moins partiellement, par les autres partis du centre et de droite. Valentin Christe (PLC): «On a le sentiment qu'on est en train d'étudier pour étudier.»

Mais la gauche a largement défendu puis soutenu la démarche des autorités. Le socialiste Philippe Mivelaz a souligné le fait que la démarche participative envisagée soit notamment focalisée sur les «usages» que la population fera de ces espaces publics. Une réserve a été émise par Céline Misiego, la popiste souhaitant que les autorités veillent à une «vraie démarche» participative. Et à ne pas oublier la

parole citoyenne au fil d'un processus qui s'annonce long. La Verte Sophie Michaud Gigon a dit pour sa part apprécier qu'on conçoive une réflexion sur ces deux places: «Plutôt que de saucissonner, la Ville empoigne l'ensemble.»

Les premières études démarrent cette année, tout comme le concours d'idées. Un concours d'architecture et d'aménagement sera organisé dans le courant de 2021, en même temps qu'un appel d'offres à investisseurs. Les réalisations concrètes pourraient avoir lieu dès 2024.

En parallèle se tiendront une série d'expositions sur les places de la Riponne et du Tunnel. C.I.M.

PUBLICITÉ

Eigenmann Associés

Nous avons le plaisir de vous annoncer que

Maître Géraldine Chapus-Rapin

Avocate aux barreaux (Vaud/Marseille)
Médiatrice FSA
DESS en droit des affaires

est associée en notre Etude depuis le 1^{er} janvier 2018

Lausanne | Fribourg | Locarno
www.eigenmann-avocats.ch